

COMMUNE DE VIGNIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19/2026

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique 2025

Conseillers en exercice	15	Quorum	8	Présents	14	Pouvoir(s)	1
Votants pour	14	Votant(s) contre	0	Abstention(s)	1		
Date de convocation	15 avril 2026						

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 20 h 00,

le conseil municipal de la commune de VIGNIEU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain MARION, Maire.

Etaient présents : Ana-Paula DUMARTEREY, Mickaël AUDOUAL, CHENEVAL Tatiana, Ingrid BOLDI, Sébastien RIMBOD, Hélène GROSSELIN, Mathieu CREPON, Ikrame MARTEL, Christophe FLOURY, Christophe GABRIELE, Christelle AIOSA, Samuel TIRADO, Sylvaine RAMAGE

Etaient absents excusés : Olivier JULIA

Secrétaire de séance : CHENEVAL Tatiana

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune de VIGNIEU, annexé à la présente délibération ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur le Maire donne la présidence à Mme Tatiana CHENEVAL afin de présenter au Conseil municipal le Compte Financier Unique 2025 qui se résume ainsi :

Section de Fonctionnement :	
Dépenses :	754 444,77 €
Recettes :	892 160,60 €
Solde d'exécution :	137 715,83 €
Excédent reporté 2024 :	295 862,50 €
Excédent global de clôture :	433 578,33 €
Section d'Investissement :	
Dépenses :	253 766,28 €
Recettes :	197 577,57 €
Solde d'exécution :	-56 188,71 €
Déficit reporté 2024 :	-121 968,97 €
Déficit global de clôture :	-178 157,68 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	1 158,00 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement	16 916,10 €
Résultat des restes à réaliser	15 758,10 €
Résultat global dégagé par la section d'investissement	-162 399,58 €

COMMUNE DE VIGNIEU
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité et avec l'abstention de Monsieur le Maire, n'ayant pas pris part au vote,

APPROUVE et **ARRETE** le Compte Financier Unique 2025 comme présenté précédemment,

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes,

DONNE pouvoir à Madame la Présidente pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme :
En mairie, le 28 avril 2026

La secrétaire de séance
Mme Tatiana CHENEVAL



La présidente de séance
Mme Tatiana CHENEVAL

